



☎ : 04.50.01.43.27  
FAX : 04.50.01.43.28

**ADRESSE MAIL**  
mairiebloye@wanadoo.fr

**SITE INTERNET**  
[www.bloye.fr](http://www.bloye.fr)

**FACEBOOK**  
Mairie Bloye

**HORAIRES  
D'OUVERTURE  
AU PUBLIC**

LUNDI  
8H30-12H00

MARDI  
16H30-19H00

JEUDI  
8H30-14H00

**DANS CE  
NUMÉRO :**

Edito & joyeuses fêtes	1
Nouveaux habitants	1
Les Moments forts	2-5
Infos communales	6-7
Autres informations	8 à 10 et 16
Associations	11 à 15
A vos Agendas	16

# MAIRIE DE BLOYE

## BULLETIN D'INFORMATIONS

N ° 6

Janvier - Mars - Mai - Juillet - Octobre - Décembre  
2022

Chers Bloyens, Chères Bloyennes,

Je vous souhaite au nom du conseil municipal, des agents  
**communaux de bonnes fêtes de fin d'année.**

Votre Maire  
Patrick DUMONT



### NOUVEAUX HABITANTS

Lors de la cérémonie des vœux, la municipalité accueillera et mettra à l'honneur les nouveaux habitants. C'est une occasion pour eux de rencontrer la population et les élus.

Si vous avez emménagé sur la commune depuis le 01/01/2022, nous vous remercions par avance de vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie au 04.50.01.43.27 pour le 15 décembre 2022 au plus tard.





Repas des Aînés  
20 Novembre 2022

## REPAS DES AÎNES

La commune de Bloye a pu proposer cette année un moment de détente à ses aînés, en ce dimanche 20 novembre 2022 lors du traditionnel repas qui a réuni une cinquantaine de convives âgés de 65 ans et plus.

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a retenu le thème "champêtre".** On pouvait ainsi retrouver des nappes joliment décorées avec du lierre, des hortensias de couleur pourpre ainsi

**que les menus illustrés par les enfants de l'école publique de BLOYE. Un petit**

**carnet et un stylo sérigraphiés au nom de la mairie étaient offerts à nos aînés. Enfin, des épis de blé, une berthe à lait, des livres et une hotte en osier venaient les accueillir dès l'entrée de la salle.**

**L'apéritif fut l'occasion pour chacun de se saluer et d'échanger le**

**verre de l'amitié, avant d'écouter le discours de Monsieur**

**le Maire et le mot de bienvenue de Séverine FAVERON au nom du CCAS. Patrick DUMONT ne manqua pas de saluer M. TEULON Henri, BROISSAND Alice, les doyens et doyennes de notre commune présents(es) dans l'assistance. Monsieur le Maire a souhaité informer nos aînés de l'extinction des éclairages publics à partir du 23 novembre 2022 de 22h00 à 05h00 ainsi que du nouveau mode de la réglementation sur la gestion des déchets alimentaires à partir de janvier 2023.**

**La journée s'est poursuivie par la dégustation de l'excellent repas préparé par Nils GUTTIN, traiteur installé à Saint-Félix avec au menu : apéritif, saumon et épinard en feuilleté, sauce aneth et au citron, joue de cochon aux olives, carottes et pommes de terre fondantes, assiette de fromages secs ou fromage frais et fine tarte aux poires et pépites de chocolat sur un lit de crème anglaise. Le trou savoyard a été offert par le Comité d'Animations de Bloye (CAB) et Monsieur le Maire,**

**Comme à l'accoutumée, les enfants de notre école avaient pris soin de décorer les menus. Merci à Véronique et aux enfants de l'école pour la décoration de ces menus. La municipalité remercie tous les participants, les membres du CCAS, les agents, les enseignantes et les enfants ainsi que tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.**

**Et bien sûr, merci à tous les bénévoles pour l'organisation de cette manifestation avec la décoration de la salle, le service, le portage des repas, le portage des colis en maison de retraite.**



Vivement l'année prochaine !!

## COMMEMORATION 11 NOVEMBRE 2022



La Commémoration du 11 Novembre 2022 s'est déroulée cette année, comme de nombreuses années, à 10h30, sous un ciel clément au Monument aux Morts, dans le respect et le souvenir de cet événement.

Le Réveil Rumillien, les enfants de l'école, les représentants d'anciens combattants ainsi que les élus ont pris part à cette manifestation.



Monsieur le Maire a ensuite rendu hommage à ceux qui ont fait le sacrifice suprême pour défendre la liberté face aux tumultes de l'histoire. Plusieurs dizaines d'enfants de l'école ont pu lire le texte de Mc Solaar "Les Mirabelles".

Le temps venu fut au Réveil Rumillien de jouer la "sonnerie aux morts" avant d'appeler à la minute de silence, en présence du porte-drapeau,

représentant des anciens combattants.

Monsieur le Maire, ses adjoints, les membres du conseil municipal, Monsieur l'ancien Maire, Marcel PEILLAT ainsi que des anciens combattants Messieurs Albert VIBERT, Maurice LAMARCHE, Henri TEULON, Albert DUCRUET ont participé à cette cérémonie avec un dépôt de gerbe devant le monument aux morts par Monsieur le Maire et par Monsieur Gérard RICHART, ancien combattant, en mémoire des soldats morts pour la France.

A l'issue de cette cérémonie, tous les participants ont pu partager le verre de l'amitié au Foyer Rural «Yves de Mouxy».

Monsieur le Maire remercie les personnes qui ont répondu présentes à cet événement.



# Les Moments Forts

## CAMPAGNE DE BROYAGE DE LA MAIRIE NOVEMBRE 2022

C'est une petite quinzaine de familles

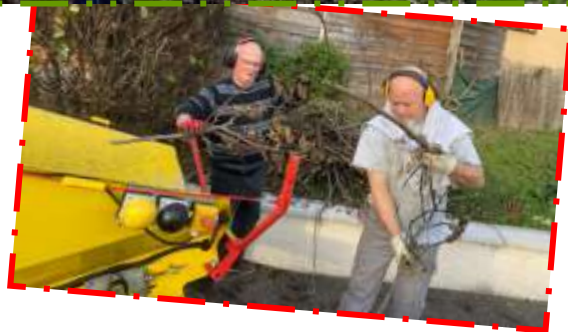
qui ont répondu présentes pour le broyage des végétaux les mardi 15 et jeudi 17 novembre 2022 sous le soleil. En revanche le mercredi 16 novembre n'a pas pu avoir lieu en raison des conditions météorologiques pluvieuses. Le broyage a été organisé et orchestré par Monsieur Stéphane BOUCHET,

**adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, Monsieur Gérard RICHART, adjoint au Maire en charge des travaux, Monsieur Stéphane CHOFFAT, élu et notre agent technique, Eric DUPONT-DUCRETET.** Cette action a pu être rendue possible grâce à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, service « Prévention et Valorisation des Déchets »,

partenaire de cet événement. C'est environ 35 m<sup>3</sup> de végétaux qui ont pu être broyés sur la commune, 15 m<sup>3</sup> de plus qu'en mars 2022. Le broyage des végétaux permet de réduire la masse des déchets végétaux dans votre jardin et de les valoriser, à la fois intéressant sur le plan écologique et économique. Il constitue un paillis esthétique.

Monsieur le Maire ainsi que les conseillers municipaux remercient la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie pour le prêt du matériel ainsi que **l'investissement des adjoints, élu et de notre agent technique pour la contribution à la bonne réussite de cet événement.** Au vu du succès rencontré lors de cette édition de broyage, cet événement va être reconduit au printemps prochain les jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 mars 2023, sur inscription en mairie, présence des administrés(ées) sur place obligatoire et précisions des volumes à broyer.

Monsieur le Maire ainsi que les conseillers municipaux remercient la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie pour le prêt du matériel ainsi que **l'investissement des adjoints, élu et de notre agent technique pour la contribution à la bonne réussite de cet événement.** Au vu du succès rencontré lors de cette édition de broyage, cet événement va être reconduit au printemps prochain les jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 mars 2023, sur inscription en mairie, présence des administrés(ées) sur place obligatoire et précisions des volumes à broyer.



## JOURNEE DES DROITS DE L'ENFANT

Pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive, la Journée des Droits de l'Enfant, le dimanche 20 novembre 2022, a été mise à l'honneur sur notre commune le jeudi 17 novembre 2022. La collecte a été remise à l'école en présence des Restos du Cœur. La municipalité, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ainsi que M. Denis CARRETTE de l'Association des Parents d'Elèves (APE) remercient les habitants qui ont fait un don en mairie ou par les enfants de l'école.



## EXTINCTION DES ECLAIRAGES PUBLICS

Pour des raisons économiques et dans le contexte actuel, l'éclairage public est éteint depuis le 23/11/2022 de 22H00 à 05H00 sur toute la commune sauf au rond-point de la "Garde de Dieu" et le



tourne-à-gauche "Petit Salagine" pour des raisons de sécurité. Au niveau des décorations de Noël, il y a des décorations sur quatre candélabres au lieu de huit à la Garde de Dieu et une décoration de Noël à l'école. Celles-ci sont également éteintes de 22h00 à 05h00. **L'extinction de nuit est une action marquante qui permet de sensibiliser chacun d'entre nous à la problématique énergétique, de démontrer les engagements de**

la collectivité et de dégager certaines économies sur le fonctionnement des équipements et qui **permettrait de réduire la facture énergétique. Des panneaux d'indication seront mis en place aux entrées et sorties de la commune. Merci d'avance de votre compréhension.**

## INSTALLATION DE BANCS AU TERRAIN MULTISPORTS

Pour améliorer les abords du terrain de sports et pour le confort de nos administrés(ées), nous avons installé des bancs en béton. La commune remercie Monsieur Jean-François PEILLAT pour le transport et la manutention des bancs.



## AMENAGEMENT D'UN ABRI-BUS POUR LES SCOLAIRES



A l'arrêt du bus du rond-point de la Garde de Dieu, un abri-bus a été mis en place pour la sécurité et le bien-être des enfants qui empruntent les cars scolaires. Cette installation a été faite sous la direction des adjoints Monsieur Stéphane BOUCHET, en charge de l'urbanisme, Monsieur Gérard RICHART, en charge des travaux et de l'agent technique Monsieur Eric DUPONT-DUCRETET. Merci à eux pour leur aide précieuse. Nous demandons à tout un



chacun de prendre soin de cette nouvelle infrastructure.



## ABATTAGE DES DEUX SAPINS DE LA MAIRIE

Les deux grands sapins derrière la mairie ont dû être abattus car ces deux arbres étaient atteints de maladies. **L'un d'eux était complètement sec. Pour des raisons de sécurité et d'environnement, une société professionnelle est intervenue pour faire le nécessaire.**



# Informations communales

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens, garçons et filles atteignant l'âge de 16 ans cette année, de nationalité française, doivent se faire recenser en Mairie. Merci de se munir de la **carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile**. L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours, au permis de conduire, sur la liste électorale, et pour participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

## ETAT CIVIL

Naissances : ***Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre commune*** :

- Inès, née le 23 septembre 2022, fille de M. HENRY et Mme BEAUQUIS, domiciliés 417 Route des Greppes.
- Nicolas, né le 04 novembre 2022, fils de M. BOSSARD et Mme HUARD, domiciliés 73, route des Cavorets.



## FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée exceptionnellement les lundi 26 décembre 2022 de 08h30 à 12h00, mardi 27 décembre 2022 de 16h30 à 19h00 et jeudi 29 décembre 2022 de 08h30 à 14h00. **Merci d'avance de votre compréhension.**

## REMERCIEMENTS POUR RESSOUDAGE DE L'ÉPAREUSE

La mairie remercie Monsieur Michel DIANA, administré de **BLOYE** qui a contribué au ressoudage de l'épareuse. En effet, la mairie n'étant pas doté de ce matériel, celui-ci a proposé son aide volontairement. Encore merci à lui !



## URBANISME : PERMIS DE CONSTRUIRE 2022

NOM	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
LECLERCO François	Ajout d'une fenêtre	Accordé

## DECLARATION PREALABLE 2022

NOM	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
BOUCHET Olivier	Cabane en bois pour enfant	Accordé

## INSTALLATION D'UNE EPICERIE AMBULANTE

Bonjour à tous,

Avant de vous parler de «La Tournée des Saveurs», je vais commencer par me présenter moi-même : je m'appelle Amélie PICCON. Originaire de Rumilly, j'ai déménagé sur Moye, il y a un an et demi. C'est ce retour à la campagne qui a fait mûrir mon envie



de me lancer dans cette belle aventure.

J'ai donc le plaisir de vous présenter votre nouvelle épicerie itinérante de produits locaux : fruits & légumes, crèmerie, viande & charcuterie, boulangerie, épicerie sucrée et salée.

Mes motivations ?

- (Re) valoriser le commerce au sein des villages.
- Encourager les producteurs du coin.
- Promouvoir des produits de qualité.
- Renforcer le lien social et les échanges.
- Et enfin, tout simplement parce que j'ai toujours adoré faire mes courses, je me propose de les faire pour vous !

Le camion est positionné sur le parking Garde de Dieu chaque lundi, de 11h à 13h.

Vous avez également la possibilité :

- d'être livré à domicile sur simple appel au 06.21.38.68.53.
- de passer commande en ligne ou par téléphone, puis de venir récupérer votre panier au camion.

N'hésitez pas à venir chercher flyers, dépliants et cartes de visite, si besoin.

L'alimentation répond à un besoin primaire, mais le partage et la bonne humeur sont également nécessaires à notre équilibre. Je suis donc ravie de pouvoir combiner les deux avec ce service de proximité.

A très vite !

Amélie PICCON.

## MONRUMILLY.FR

Découvrez tous les produits et services de Rumilly et ses alentours sur MonRumilly.fr ! Lancé le 15 octobre dernier, le site internet **MonRumilly.fr** regroupe l'ensemble des produits et services disponibles sur les communes de l'Albanais. Destiné à dynamiser le commerce local et à valoriser la diversité économique du territoire. MonRumilly.fr se présente comme la plate-forme de référence pour trouver un artisan, un commerçant, un indépendant ou une entreprise locale. Le site permet aussi l'achat de produits en ligne avec retrait en point de collecte ou directement en boutique.

Vous pouvez suivre MonRumilly.fr sur les réseaux sociaux :

Facebook : <https://www.facebook.com/monrumilly.fr>

Instagram : <https://www.instagram.com/monrumilly.fr/>

et consulter le site sur [www.monrumilly.fr](http://www.monrumilly.fr).





### CAMPAGNE HIVERNALE 2022-2023

Dans le cadre de sa politique routière et pour compléter la Loi Montagne, le département poursuit son objectif de concilier pour le mieux la sécurité des déplacements hivernaux et la **préservation de l'environnement**.

Avant de prendre la route, informez-vous des conditions de circulation au 04.50.33.20.74 ou sur [hautesavoie.fr](http://hautesavoie.fr) rubrique Transport et Mobilité ou [inforoute74.fr](http://inforoute74.fr)



### RAPPEL CONSIGNES DE SECURITE

En cette période hivernale avec des nuits très longues, les piétons et notamment les jeunes qui prennent le car en circulant de nuit sur la voirie, les utilisateurs de trottinettes électriques, les vélocyclistes doivent respecter certaines règles élémentaires de sécurité. Il leur est demandé de se signaler aux automobilistes avec des vêtements ou accessoires réfléchissants, des lampes... Ils doivent également respecter le code de la route et les automobilistes doivent également respecter les limitations de vitesse en vigueur : 50 ou 30 kilomètres heure en agglomération et selon les portions de voirie. La nuit, un conducteur voit un piéton à :

- Seulement 30 mètres, s'il est habillé de vêtements sombres ;
- 50 mètres, s'il est habillé de vêtements clairs ;
- Plus de 150 mètres, s'il est équipé de bandes rétro réfléchissantes.

**A 50 km/h, il faut à un automobiliste 25 mètres pour s'arrêter !**

### ABANDONNER SES DÉCHETS EST UN DÉLIT !

Ces déchets enlaidissent nos rues et peuvent avoir des conséquences sanitaires **néfastes à court et long terme (rongeurs, maladies, pollutions...)**. Il est strictement interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique en dehors des périodes de ramassage. Pour les encombrants, nous vous rappelons que vous pouvez apporter ceux-ci à la déchèterie de Broise, Route des Bois, 74150 Rumilly, Tel : 04.50.01.86.91, **adresse mail** : [rumilly.terredesavoie.fr](mailto:rumilly.terredesavoie.fr)

Vous pouvez également vous rendre à la déchèterie :

- Alby-sur-Chéran. : ZI Entre Deux Lacs, la Chaudanne. Renseignements : Grand Anancy, Direction de la valorisation des déchets, 46 avenue des Îles, 74000 Annecy, Tél. : +33 (0)4 50 33 02 12 / Mail : [valorisationdechets@grandannecy.fr](mailto:valorisationdechets@grandannecy.fr)
- Entrelacs : **Merci de vérifier sur le site à l'adresse [www.grand-lac.fr/environnement/dechets/dechetteries/](http://www.grand-lac.fr/environnement/dechets/dechetteries/) les modalités d'enregistrement de votre véhicule.**

Ces actes sont lourdement sanctionnés par la police municipale. Les auteurs de ces **dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 135 € à régler dans les 45 jours**. Au-delà de ce délai, l'amende passe à 375 €. Si l'amende n'est pas payée, le juge peut fixer l'amende à 750 € maximum ou jusqu'à 1500 € avec confiscation du véhicule si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.





## NOËL SOLIDAIRE 2022

Le collectif de bénévoles pour les personnes seules à Noël propose aux personnes isolées de se retrouver à la salle Panoramique de Sales le Dimanche 25 Décembre 2022 à 12h00 pour partager un repas de Noël. Un service de transport sera mis en place pour venir chercher et ramener à leur domicile les personnes qui en font la demande. Ce repas est réservé à toute personne seule du territoire (ou foyer monoparental avec un enfant). Pour toute participation, une inscription est obligatoire auprès du collectif.



Le collectif recherche des bénévoles pour le **dimanche 25 décembre 2022 afin d'aider à la** préparation et/ou service de table ainsi que des chauffeurs pour le transport des participants du territoire (aller les récupérer **à leur domicile entre 10h et 12h et les ramener chez eux après 17h30, possibilité d'utiliser les véhicules** du collectif). Seriez-vous prêt(s) à consacrer quelques heures de votre temps ?

**Pour tout renseignement ou si vous êtes intéressé(ée) à titre personnel, n'hésitez pas à contacter le** collectif auprès de Monsieur REY Gérard au 06.18.04.73.74.



## PROPRIÉTAIRE BAILLEUR, LOUEZ VOTRE BIEN EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Action Logement vous permet de sécuriser vos revenus locatifs pendant toute la durée du bail avec la garantie Visale.

Depuis 2016, cette garantie, 100 % gratuite, permet de renforcer le dossier du candidat locataire et de sécuriser les revenus locatifs du bailleur pendant toute la durée du bail (dans la limite de 36 mensualités **d'impayés de loyers et charges**). Elle propose une couverture supplémentaire en cas de dégradations locatives. Véritable alternative à la caution parentale, Visale a aujourd'hui acquis la confiance de nombreux partenaires bailleurs et a contribué à loger plus de 700 000 ménages.

**La garantie Visale s'adresse** à tous les jeunes de 18 à 30 ans, aux salariés (à partir de 31 ans) nouvellement embauchés, mutés ou ayant un revenu inférieur ou égale à 1 **500 € net par mois, aux locataires souhaitant louer un logement dans le cadre d'un bail mobilité.**

La garantie Visale est simple et sécurisée !

Le visa de votre futur locataire est délivré sous 48 h. Vous obtenez votre contrat de cautionnement en moins de 15 minutes. Le bail peut alors être signé.

Si vous déclarez un impayé, votre remboursement est traité en 15 jours. Vos démarches sont simples et **s'effectuent directement en ligne.**

Rendez-vous sur [visale.fr](http://visale.fr) pour en savoir plus !



## LES BOUCHONS 74 SOUTENEZ-NOUS...COLLECTEZ



### SOUTENEZ-NOUS... COLLECTEZ !

Reconnue d'intérêt général "Les Bouchons74" est une association départementale loi 1901.

#### Les missions de l'Association...

- Collecter, acheminer, trier et expédier des bouchons en vue de leur recyclage. Leur valorisation permet de financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap.
- Récupérer et redistribuer du matériel médical de toute sorte.

**Menées conjointement, ces actions essentielles pour nos concitoyens participent également à la valorisation des déchets.**

#### LE HANDICAP EN HAUTE-SAVOIE

- **31 030 Personnes handicapées** soit 4,59 % de la population dont 5 726 jeunes de moins de 20 ans.
- **3 200 Jeunes handicapés sont scolarisés** soit 2,09 % des élèves. L'un de leurs gros problèmes est le coût des équipements.

#### DEUX TYPES D'AIDES INDISPENSABLES

- **Financement** de tout ou partie du reste à charge de la personne en situation de handicap (après les aides du Département et de la Région) pour l'achat de matériels neufs ou d'aménagements (domicile, véhicules...). Une commission spécifique examine les dossiers.
- **Récupération, remise en état de matériels**  
Ensuite, le don ou le prêt de matériel médical permet :
  - ✓ De compléter une liste de matériels spécifiques qu'il n'est pas possible de financer.
  - ✓ Aux personnes âgées de sécuriser leur quotidien, à domicile ou en EHPAD.
  - ✓ Aux personnes en rééducation d'avoir un soutien temporaire pour une meilleure convalescence

#### LA FORCE DES ELEVES DE HAUTE -SAVOIE !

- **Les bénévoles des Bouchons 74 interviennent régulièrement en milieu scolaire.** La collecte annuelle de certains établissements atteint la tonne et demie !

#### LES BOUCHONS 74 EN ACTION !

- **300 Membres** totalement bénévoles sur tout le territoire.
- **16 000 heures** de bénévolat effectuées en 2021.
- **80 à 90 tonnes de bouchons** (plastique & liège) collectées à l'année, soit seulement 7 à 9% du potentiel disponible !
- **470 points de collecte** (175 communes concernées)

#### Depuis 2006,

- **825 tonnes** de bouchons recyclés dont la valorisation est intégralement destinée à l'aide apportée au financement d'équipements spécifiques pour les Haut-Savoyards.
- **156 Haut-Savoyards** aidés financièrement pour 207000€.
- **1217 matériels** récupérés, remis en état si nécessaire et réaffectés majoritairement en Haute-Savoie.
- **81 841 Km** parcourus par nos **10 chauffeurs et 40 accompagnants** (tous bénévoles).
- **481 patrouilles** (récupération de bouchons et matériels)

#### VOS CONTACTS...

**SELVESTREL** Olympio (Président)  
olympio.selvestrel@wanadoo.fr

**MIEGE** Daniel (Vice Président)  
d.miege@yahoo.fr

- + Via le site <https://bouchons74.org>
- + Ligne des Bouchons74 : 07 71 28 16 16
- + Siège de l'Association :  
107, rue des Prés Bernard - 74410 DUINGT

### VOUS POUVEZ NOUS AIDER !

- **DANS VOS PUBLICATIONS OU VOS INTERVENTIONS**, en incitant nos concitoyens, les écoles, les associations, les clubs... à collecter et à nous confier leurs différents bouchons plastique et liège et bien d'autres encore. Sans oublier le matériel médical en état dont vous auriez connaissance.
- **AVEC LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LE STOCKAGE ET/OU LE TRI**  
Les communes de Duingt, Groisy, Rumilly, Saint-Ferréol le font... pourquoi pas vous !

## **COMITE D'ANIMATION DE BLOYE (CAB)**



Le 15 Octobre dernier s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire du Comité d'Animation de Bloye (CAB).

Une quinzaine de personnes étaient présentes. Patrick Dumont, le président sortant a exposé la seule manifestation, une sortie en car, faite cette année. Madame Isabelle BOUCHET qui décide de relancer le CAB a exposé les différentes manifestations qui pourraient se faire : garder les manifestations qui étaient en place et voir pour en

faire d'autres (bal...). Les membres de l'ancien bureau ne se représentent pas mais certains restent membres actifs. Patrick Dumont a remercié les personnes de relancer le CAB. L'assemblée générale s'est terminée avec le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Une réunion s'est tenue le 15 Novembre pour mettre en place le bureau :

- ⇒ Présidente : Isabelle BOUCHET
- ⇒ Vice-président : Gérard RICHART
- ⇒ Trésorier : Laura RICHART
- ⇒ Secrétaire : Aurélie GIRARD

Merci à tous pour votre investissement.

**Si vous souhaitez vous investir dans le comité même occasionnellement ou si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [cab74@outlook.fr](mailto:cab74@outlook.fr)**

Les membres du CAB veulent également créer un groupe WhatsApp avec les habitants qui le désirent pour que vous puissiez nous donner vos idées, remarques et si nous avons besoin d'aide pour nos futures manifestations. Si vous voulez faire partie de ce groupe, merci de nous envoyer votre numéro de téléphone à l'adresse mail ci-dessus.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année !!



La présidente.  
Isabelle BOUCHET.

## **ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE (ACCA)**



Suite à la réglementation des territoires pour les dégâts de sangliers, les ACCA sont tenues à une contribution à valeur de 10 % des dégâts causés sur la commune. C'est pour cela que, si vous voyez des grattées de sangliers, appelez le 06.89.20.27.84. D'autre part, pour éviter toute collision avec toutes sortes d'animaux, je vous prie de ralentir sur la route, surtout les jours de chasse. La date d'ouverture générale était le 11/09/2022. La fermeture sera le 15/01/2023. Les jours de chasse sont les suivants : jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.

Le président.  
Christophe RAMEL.

## L'ECOLE

Bonjour,

Voici les évènements de l'école depuis début octobre 2022 :

⇒ Vendredi 7 Octobre 2022, les enfants ont assisté à un spectacle intitulé «Lombric Fourchu casse la graine» sur le thème du gaspillage alimentaire. Spectacle musical, magique et humoristique pour le plaisir des petits et des grands !



⇒ Au mois d'octobre, la classe de CM1-CM2 a élu ses délégués de classe et suppléants. Pour les CM1 : Déhlia est déléguée et Gabin est suppléant. Pour les CM2 : Lilas est délégué et Paul est suppléant.

Ils ont pu représenter les élèves de l'école et proposer des idées lors du premier conseil d'école qui a eu lieu le mardi 18 octobre.

⇒ Mardi 11 Octobre 2022, les classes de Monsieur LEMANG et Madame FURTER ont participé à la course longue organisée cette année à l'école de Massingy.

Les élèves ont couru par tranche d'âge et ont été très bien encouragés par leurs camarades. La rencontre s'est terminée dans la bonne humeur par un goûter offert par l'école de Massingy.



## L'ECOLE

- ⇒ Les élèves de l'école ont commencé un cycle de danse contemporaine. Ils bénéficient de 8 séances de danse encadrée par une danseuse et chorégraphe diplômée d'état Stéphanie DONNET.



- ⇒ Lundi 14 novembre, Mathilde Perret, ancienne directrice et enseignante des maternelles est venue à l'école présenter Basile son dernier né. Cela a été un moment très convivial avec les enseignants, les enfants et les parents présents.



- ⇒ Mardi 15 novembre, toutes les classes de l'école se sont rendues au cinéma de Rumilly pour visionner le premier film dans le cadre du dispositif «Ecole et cinéma» auquel l'école s'est inscrite pour cette année scolaire.

La directrice.  
Lydie FURTER.

## APE

Chers habitants, chères habitantes,

**C'est avec plaisir que nous vous avons retrouvés le Dimanche 20 Novembre 2022 lors de la vente de boudin et le marché d'automne.**

Nous tenons à remercier les commerçants qui étaient présents et la Boucherie des 2 Savoies pour le boudin, qui encore une fois a remporté un franc succès !

Et surtout, merci à tous pour votre présence qui a fait de cette matinée un beau moment !



## APE

Prochainement, les enfants de l'école de Bloye auront le plaisir d'assister à un joli spectacle de Noël. Et c'est grâce à vous !

MERCI !



Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année.  
Et on vous retrouvera avec plaisir en 2023 !

A très bientôt,

L'équipe de l'APE.

## MINIYOGIS

Bonjour à tous !

Depuis septembre 2022 les mini-yogis de Bloye et des alentours se retrouvent le mercredi matin de 9h30 à 10h30 au Foyer Rural «Yves De Mouxy». Sur un cycle de 3 séances, ils ont pu fêter la rentrée avec confiance : l'objectif était d'avancer ensemble sur le chemin de l'école. Être confiant

tout s'ouvrant à l'aide précieuse des autres lorsque cela est nécessaire. Puis, lors des 4 autres séances qui ont suivi, les enfants ont pu exprimer leurs émotions : libérer les peurs, différencier les émotions, ressentir l'émotion qui nous traverse et qui repart, comme le cycle de l'automne et des feuilles qui tombent. Respiration, postures, vibration du son, méditation, relaxation : l'importance de vivre ces expériences dès le plus jeune âge !

Quel plaisir de les retrouver chaque mercredi avec le sourire et la joie de pratiquer ensemble dans la bonne humeur, la bienveillance et le jeu ! Il reste quelques places (enfants âgés entre 5 et 10 ans). Pour plus d'informations, vous pouvez me contacter par mail [naitre.rayonner.justine@gmail.com](mailto:naitre.rayonner.justine@gmail.com) ou par téléphone 06.60.44.49.88.

Quel plaisir de les retrouver chaque mercredi avec le sourire et la joie de pratiquer ensemble dans la bonne humeur, la bienveillance et le jeu ! Il reste quelques places (enfants âgés entre 5 et 10 ans). Pour plus d'informations, vous pouvez me contacter par mail [naitre.rayonner.justine@gmail.com](mailto:naitre.rayonner.justine@gmail.com) ou par téléphone 06.60.44.49.88.



Justine Dubois, professeure de Green Yoga® Enfants.

## PREVENTION SUR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications ? Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il **touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes** sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, **chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...**). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- **Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée** par un professionnel qualifié.
- **Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation** du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- **N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage** : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les **impérativement à l'extérieur des bâtiments**.

Pour rappel, les détecteurs de fumée sont obligatoires depuis le 09 mars 2015.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr) ou **Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)** - [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)



## A vos Agendas



VENDREDI 09 DECEMBRE : SPECTACLE DE NOEL au Foyer Rural «Yves de Mouxy», à partir de 17h00, proposé par l'APE et le corps enseignant, réservé aux familles des enfants de l'école.

JEUDI 15 DECEMBRE : REPAS DE NOËL de la cantine.

LUNDI 26 DÉCEMBRE 2022 DE 08H30 A 12H00, MARDI 27 DECEMBRE 2022 DE 16H30 A 19H00 ET JEUDI 29 DÉCEMBRE 2022 DE 08H30 A 14H00 : Fermetures exceptionnelles de la mairie.

SAMEDI 07 JANVIER 2023 : VOEUX DU MAIRE au Foyer Rural «Yves de Mouxy» à 11h00.

JEUDI 23, VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 MARS 2023 : **Mise à disposition d'un broyeur** pour les administrés(ées) par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sur rendez-vous auprès de la mairie sur place ou par mail, présence des administrés(ées) requise et précisions des volumes à broyer.